

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL436

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 13

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« Un »,

les mots :

« le Président de la République ou un »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Président de la République lui-même peut être exposé à des stratégies d'influence.